



## Règle IRC 2010 Numérotation

En 2010, des modifications significatives sont apportées à la Règle IRC afin de l'harmoniser avec les Règles d'Équipement des Voiliers de l'ISAF et d'en améliorer la lecture. Ce document est destiné à aider les organisateurs, les Comités de Course et autres intervenants à modifier les Avis de Course, Instructions de Courses, etc. afin de prendre en compte ces modifications

Numérotation Règle IRC 2009	Numérotation Règle IRC 2010	Description
1	1	Introduction
2	2	Règles de base
3	3	Informations importantes (sécurité)
4	supprimé	<i>Disponible auparavant</i>
5	4	Administration
6	5	Interprétations
7	6	Dispenses
8	7	Langue et définitions de la Règle
9	8	Certificats de jauge
10	supprimé	<i>Disponible auparavant</i>
11	11	Modifications des Règles de Classe
12	12	Unités de mesure et temps compensés
13	14	Numéros de voile
14	15	Énergie manuelle
15	Supprimé	<i>Index des abréviations auparavant, Annexe 1 à présent</i>
16	Supprimé	<i>Disponible auparavant</i>
17	13	Mesures et conformité
18	16	Publicité autorisée
19	9	Révision de rating
20	10	Réclamations sur le rating
21	Supprimé	<i>Disponible auparavant</i>
22	17	Poids du bateau
23	18	Longueur à la flottaison et tirant d'eau
24	19	Quille, dérive et safran
25	20	Moteur et hélice
26	21	Gréement et voiles
27	22	Équipement et Armement
28	23	Sécurité et qualités marines
29	24	Dayboats
30	25	Règles (publicité non autorisée)
31	26	Publicité